

Mise en forme des articles

Paratexte. Le nom de l'auteur apparaîtra en haut de l'article, à droite, en Times ou Times New Roman de taille 14 et en gras ; puis (à la ligne suivante) l'université (ou établissement, ou institution) et le centre de recherches auxquels il ou elle est rattaché(e), en Times ou Times New Roman de taille 12 (non gras).

Après deux sauts de ligne viendra le titre de l'article, centré, en gras, taille de police 14, suivi de deux sauts de ligne, puis du texte de l'article.

Corps de texte. Police : Times 12 ou Times New Roman 12, interligne 1,25 points, texte justifié. Pas d'espace entre les paragraphes. Retrait de première ligne (1,25 cm) en début de paragraphe, mais non lorsque le texte reprend après une citation détachée.

Notes de bas de page. Police : Times ou Times New Roman 10 ; interligne 1,25 points, texte justifié. Pas d'espace entre les paragraphes. Pas de retrait de première ligne.

Intertitres des sections : centrés, en gras, précédés de deux sauts de ligne et suivis d'un saut de ligne. On évitera si possible la multiplication des sous-sections et sous-sous-sections qui segmentent inutilement le texte ; mais si des sous-sections sont nécessaires, titres en italique, sans retrait de première ligne, précédés de deux sauts de lignes, non suivis d'un saut de ligne.

Citations. Les citations courtes (d'une ou deux lignes) peuvent être intégrées au texte, entre guillemets ; dans les articles rédigés en français, on emploiera des guillemets à la française : « », quelle que soit la langue de la citation. Les citations de second rang seront également encadrées par des guillemets à la française, même si cela conduit à un redoublement des guillemets. Exemple :

Caligula, s'étant observé une dernière fois, « simule un bond en avant et, devant le mouvement symétrique de son double dans la glace, lance son siège à toute volée en hurlant : « À l'histoire, Caligula, à l'histoire » » (p. 108), soulignant ainsi l'immortalité du personnage qu'il a créé.

(Kinga Zawada, « *Caligula* de Camus et la théâtralisation du mythe de Dionysos », *Les grandes figures historiques*, n° 2, décembre 2012)

Les citations plus longues (en général à partir de trois lignes), ou toutes celles que l'auteur souhaitera mettre en relief, peuvent être détachées du texte (et, dans ce cas, sans

guillemets) par la mise en page suivante : taille de police 10, retrait supplémentaire d'1 cm à droite et à gauche, espacement de 18 points avant et après. Il n'y aura pas d'espace entre différents paragraphes d'une même citation. Le retrait de première ligne ne sera employé que si le début de la citation correspond effectivement à un début de paragraphe dans l'ouvrage cité.

Pour toute citation en langue autre que le français, il est possible d'indiquer l'original suivi de la traduction, à la suite l'un de l'autre – ou de faire figurer soit l'original, soit la traduction en note de bas de page ; ce choix est laissé à l'appréciation de l'auteur.

Règles de présentation (typographie, ponctuation et références bibliographiques)

Ouvrages de référence :

Règles typographiques en usage à l'Imprimerie Nationale, Paris, Imprimerie Nationale, 1990

Le tapuscrit, Paris, Éditions de l'EHESS, 1999

Les articles en langue étrangère (anglais ou allemand) peuvent suivre, selon les préférences des auteurs, les règles typographiques définies ci-dessous, ou les règles en vigueur dans les communautés scientifiques anglophones ou germanophones.

Toutefois, la rédaction de la revue souhaite adopter les mêmes pratiques pour toutes les références bibliographiques, en particulier dans les notes de bas de page. Celles-ci seront donc modifiées, le cas échéant.

Références bibliographiques

Toute citation sera suivie d'une note de bas de page indiquant, à la première occurrence, les références complètes de l'ouvrage cité avec le numéro de page :

Michel Foucault, *Histoire de la sexualité*, vol. 1, Paris, Gallimard, 1976, p. 35.

Par la suite, les références seront données sous forme abrégée :

Michel Foucault, *Histoire de la sexualité*, *op. cit.*, p. 47.

Dans le cas où deux notes successives renvoient au même ouvrage, la seconde prendra la forme suivante :

Ibid., p. 47. (Et si les deux citations sont extraites de la même page, *ibid.* suffit.)

La revue n'adoptera pas les usages anglo-saxons, élégants, mais quelque peu elliptiques ; elle modifiera donc les références bibliographiques, le cas échéant, en veillant toutefois à ne pas nuire à la précision et à la lisibilité de l'original.

Titres. On mettra **en italique les titres des ouvrages complets**, romans ou ouvrages critiques, recueils d'articles ou d'essais... En revanche, on mettra **entre guillemets (et en**

caractères romains) les titres des parties d'ouvrage : chapitre, essai inclus dans un volume, article dans un recueil, une revue ou un ouvrage collectif, poème, nouvelle...

Ouvrage complet : Prénom et nom de l'auteur (ou du directeur, suivi dans ce cas de l'abréviation dir.), *Titre en italique*, lieu, maison d'édition, date (pour séparer ces différentes catégories, ne pas utiliser d'autre signe de ponctuation que la virgule).

Essai dans un recueil, ou chapitre dans un ouvrage : Prénom et nom de l'auteur, « Titre de l'essai ou chapitre », in *Titre de l'ouvrage*, prénom et nom de l'auteur (ou du directeur, suivi dans ce cas de l'abréviation dir.), lieu d'édition, maison d'édition, date, p. x-y.

Article dans une revue : Prénom et nom de l'auteur, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, numéro et/ou date, p. x-y.

Références d'ouvrages en ligne. La première note de bas de page indiquera le titre de l'ouvrage (suivant les usages indiqués) et l'adresse du site, de la manière la plus complète possible, en précisant la date à laquelle ce site a été consulté. Les notes suivantes pourront se contenter de la forme abrégée déjà indiquée : Prénom et Nom d'auteur, *Titre*, *op. cit.*, page (si l'ouvrage est paginé) ou paragraphe (s'ils sont numérotés).

Les appels de note seront placés avant les signes de ponctuation. Toutefois, s'ils suivent une citation entre guillemets, ils seront placés après le guillemet fermant (et avant la ponctuation qui suit, s'il y en a une) :

« Je ne pense pas que l'on puisse comprendre Jeanne d'Arc, si l'on oublie que le royaume de France était alors réputé le Saint Royaume de France »¹.

S'ils suivent une citation détachée du texte, ils seront placés après la ponctuation finale de cette citation.

Il serait difficile de trouver dans notre histoire un personnage dont le caractère, dont les actions, les vices et les talents aient été plus remarquables, et soient mieux connus que ceux de Frédégonde.²

L'appel de note ne sera pas précédé d'un espace. Dans les notes elles-mêmes, espace entre le numéro de la note et son texte.

¹ Philippe Contamine, « Proche et lointaine : Jeanne d'Arc », *op. cit.*, p. 3.

² Philippe Le Bas, *L'Univers. France : dictionnaire encyclopédique*, Tome 8, Paris, Firmin Didot Frères, 1840-1845, p. 483.

L'italique sera, en principe, réservé aux titres d'ouvrages ; il peut être employé pour les termes étrangers, à moins que l'auteur de l'article ne préfère les guillemets (garder, si possible, le même procédé tout au long de l'article) ; nous recommandons aux contributeurs de limiter l'usage de l'italique à fins d'emphase.

Les guillemets sont, autant que possible, à réserver pour les citations ; les guillemets de complaisance sont à éviter.

Divers.

Les abréviations de siècle en chiffres romains seront suivies d'un e en exposant : XIX^e, XX^e, XXI^e siècle.

L'abréviation *sq* (ou *sqq*) peut être employée pour désigner la (ou les) page(s) suivante(s).

Les apostrophes seront, si possible, courbes (« l'heure est venue ») et non droites (« l'heure est venue ») ; mais l'essentiel étant d'être cohérent, nous recommandons aux auteurs de suivre la même formule tout au long de leur travail.

De même, les auteurs peuvent utiliser, à leur choix, « voir » ou « cf. », mais sont priés de se tenir à un choix unique tout au long de leur article ; de même pour le choix entre *infra* et *supra*, d'une part, « ci-dessous » et « ci-dessus » de l'autre, etc.

Règles typographiques (recommandées par l'Imprimerie Nationale)

Espaces avant et après les signes de ponctuation :

- la virgule et le point sont suivis (mais non précédés) d'un espace ;
- les signes de ponctuation suivants sont précédés d'un espace insecable et suivis d'un espace : deux points, point-virgule, point d'interrogation, point d'exclamation ;
- la parenthèse ouvrante est précédée (mais non suivie) d'un espace ; pour la parenthèse fermante c'est l'inverse ;
- le tiret est précédé et suivi d'un espace ;
- le signe p. (abréviation de « page ») est suivi d'un espace insecable (de même que le n° de « numéro », ou les abréviations « vol. » pour « volume », « t. » pour « tome », « chap. » pour « chapitre », etc.) ;
- on préférera les guillemets à la française, si possible (sauf si l'auteur choisit de suivre intégralement les règles de ponctuation et les règles typographiques anglo-saxonnes ou germaniques). Dans le cas de guillemets à la française, le guillemet ouvrant est précédé d'un espace et suivi d'un espace insecable, tandis que le guillemet fermant est précédé d'un espace insecable et suivi d'un espace. Par ailleurs, la ponctuation finale sera placée **après** les guillemets fermants. Exemple :

« Je ne pense pas que l'on puisse comprendre Jeanne d'Arc, si l'on oublie que le royaume de France était alors réputé le Saint Royaume de France ».

(Katia Hayek, « Une déclinaison de Jeanne d'Arc », *Les grandes figures historiques*, n° 1, mai 2012)

L'auteur et la rédaction veilleront à éliminer les signes de ponctuation parasites. En aucun cas on n'admettra des configurations de ce type :

« Je ne pense pas que l'on puisse comprendre Jeanne d'Arc, si l'on oublie que le royaume de France était alors réputé le Saint Royaume de France. ».

Nous exprimons ici notre reconnaissance à tous les auteurs ayant suivi ces indications ; toutefois, eu égard à la diversité des pratiques, nous tenons à préciser que tous les articles sont pris en compte et évalués en fonction de leur valeur scientifique, quelle que soit leur présentation.

En revanche, la qualité de cette présentation, en particulier la précision des références bibliographiques, sont des aspects importants, auxquels la rédaction se consacrera avec la plus grande attention, pour faire honneur au travail des différents contributeurs.